

# LES TYPOLOGIES DE PARTENARIATS PORTEURS D'ÉCHANGES D'EXPERTISE

Si le mécénat de compétences occupe une place importante, il existe d'autres formes de coopérations qui sont aussi vecteurs de partage d'expertises. Quelques exemples sont présentés ci-dessous :

## LA RELATION CLIENT - FOURNISSEUR

Deux cas sont possibles :



Soit l'Organisation de Solidarité Internationale (OSI) a une expertise qu'elle a monétarisée et qu'elle vend à un partenaire qui en a besoin.  
*Exemple : une étude sur les usages locaux d'un service.*



Soit l'OSI achète une expertise à un partenaire qui la lui délivre.  
*Exemple : un matériel spécifique avec un appui à la mise en service.*

## LA PARTICIPATION COMMUNE À DES GROUPES DE TRAVAIL AUTOUR D'ENJEUX PARTAGÉS



*Exemple : une OSI côtoie des collectivités, des acteurs universitaires, des fondations et des entreprises dans un cercle de réflexion autour des enjeux liés à l'eau dans une région donnée.*

## LE DON, ACTE DE MÉCÉNAT

L'OSI interpelle une organisation privée et sollicite de sa part d'être mécénée, pour son fonctionnement ou pour un projet spécifique. Selon la forme prise, ce partenariat peut être une occasion de partage d'expertise.  
*Exemple : un fonds de dotation créé par 5 entreprises de transport de fret vers une région donnée finance une étude préalable d'une OSI qui y prépare une action en lien avec des acteurs locaux car sa thématique rejoint la leur.*

## LA CO-CONSTRUCTION PAR UN PARTAGE D'EXPERTISE

Chaque partie apporte une compétence et leur conjonction permet l'émergence d'un nouveau service ou produit.  
*Exemple : une OSI travaille avec une entreprise de service de transport en vélo et un hôpital local : ce dernier développe des services de soin ambulants, l'entreprise apporte son savoir-faire en mobilité douce et l'OSI apporte de l'ingénierie de projet basée sur le renforcement de capacités des habitants pour que le service soit élaboré avec la population.*

## LES DISPOSITIFS POLITIQUES TERRITORIAUX A VISÉE EXPRESSE DE TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

Les natures de partenariats sont en réalité plus variées (pétition, lobbying, études en commun, participation à des groupes de travail locaux multi-acteurs). Selon leur esprit et selon leurs conditions de réalisations, celles-ci sont parfois propices à des partages d'expertise.